

INFORMATION CARTE MOBILITE INCLUSION (CMI) DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTES



Vos besoins et votre situation
n'ont pas changé :
Vous demandez un duplicata

Vous renvoyez à la MDPH le
formulaire simplifié de demande de duplicata
*Vous gardez les mêmes droits associés
à vos anciennes cartes : priorité,
invalidité, stationnement.*

Vous recevrez un courrier vous
invitant à envoyer votre photo d'identité
à l'Imprimerie Nationale.

Votre situation a changé (aggravation de l'état
de santé...) :
Vous demandez une révision de vos droits

Vous adressez à la MDPH **une nouvelle
demande complète** (formulaire Cerfa et certificat
médical)

Vous recevrez un courrier de
notification et un autre courrier vous
invitant à envoyer votre photo d'identité
à l'Imprimerie Nationale.



FORMULAIRE SIMPLIFIE DE DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTES

Ce document ainsi que la pièce justificative sont à envoyer à :
MDA/MDPH – BP 7353 – 34086 Montpellier cedex 4



Identification de la personne concernée

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

N° DE DOSSIER :

ADRESSE :

.....

.....

TELEPHONE :

E-MAIL :

Demande de duplicata de :

☐ Carte de priorité

☐ Carte d'invalidité

☐ Carte de stationnement

Pièce à joindre :

- Un justificatif de domicile en cas de changement d'adresse (copie de facture d'électricité, de quittance de loyer par exemple...)

Fait à :le

Nom et prénom de la personne concernée ou du représentant légal ¹

Signature

Nous attirons votre attention sur le fait que la loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article 441-1 du Code Pénal et article L114-13 du Code de la Sécurité Sociale).

¹ L'article 372-2 du Code Civil précise que chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. En cas de désaccord, le Juge des affaires familiales doit être saisi.

Merci de bien vouloir vous référer à la première page pour un complément d'information sur les duplicatas de cartes.